

E-184



VOL. I.

DIMANCHE 15 JANVIER 1893.

No 7.

PAR AN

\$2.50

LE NUMERO

5 CTS

L.-N. Gadioux de Courville & Cie,

PROPRIETAIRES-EDITEURS

388, Rue Berri

MONTREAL.

COLLABORATEURS :

Au Pays : MM. Louis FRÉCHETTE ; FAUCHER DE ST-MAURICE ; Charles LABELLE ; Rodolphe LEMIEUX ; Dr Eugène DICK ; Denis RUTHAN ; Dr Rodolphe CHEVRIER ; Chs. A. GAUVREAU ; Wilfrid POITRAS ; Louis TESSON ; Médéric LANCTOT ; Chs. VALEUR ; J. G. BOISSONNEAULT ; Germain BEAULIEU ; E. Z. MASSICOTTE ; Albert FERLAND ; Hector GARNEAU ; Chs. A. WILSON ; Auguste BOURBEAU ; Arthur MARCOTTE ; Augustin LELLIS ; FRID-OLIN ; ADHEMAR ; WILFRID ; Simon BOLIVAR ; JOCELYN ; PEDRO ; Melles GILBERTE ; VIOLETTE ; FAUVETTE ; GISELE ; *Directeur de la Rédaction :* JEHAN DU TAILLIS.

A l'Etranger : Melles Jeanne HEILMANN (JEAN RIVAL) ; Miss E. EHRTONE. — MM. Léon DE LA MORINERIE et FRANTZ, de Paris ; Frédéric LEVY, Réd. à l'*Echo d'Alais* ; J. B. CHATRIAN, avocat et publiciste à Bruxelles (Belgique).

SOMMAIRE : A frondeur, frondeur et demi (*Vlan.*)—Le Rossignol (*Octavie.*)—Le Souvenir, poésie (*Edgar de Brévan.*)—L'Enseignement des langues (*Louis Tesson.*)—A la Bonne-Franquette : (*Pierre et Jacques.*)—Feuilletons : Le Crime des Bruyères : Roman Inédit (*Jean Rival.*)—Le Médecin des pauvres (*Xavier de Montpin.*)

L'ECRIN LITTERAIRE

JOURNAL DU FOYER.

VOL. 1.

DIMANCHE 15 JANVIER 1893.

N^o 7

A FRONDEUR, FRONDEUR ET DEMI.

Fantaisie héroï-comique.

N. D. R.—On sait avec quel bonheur certains publicistes de Paris, qui se sont fait un succès du genre, réussissent à jeter la note gaie dans les situations les plus sombres, politiques même. Souvent l'on a dit que ce talent de spirituelle polémique n'était pas inconciliable avec notre tempérament français du Canada, et que tels ou tels de nos publicistes, s'ils s'exerçaient tant soit peu, pourraient se bâtir, dans ce genre original, une belle réputation—Aujourd'hui, il nous fait plaisir de produire dans L'ECRIN LITTÉRAIRE, à l'appui de cette thèse, un article inédit, frais exhumé de certains cartons, antichambre de publicité. Un de nos plus spirituels littérateurs s'y paie, sur le ton badin, une franche "déboutonnée," à propos d'un sujet à l'ordre du jour... en ce temps-là : c'est-à-dire, inoffensif à l'heure présente. Sans doute qu'on lira avec plaisir cette fine gauloiserie.

Je lisais dans une dépêche d'Ottawa, en date du 7 juillet :

"Le Sénat a, cette après-midi, retranché de la loi criminelle la clause protégeant la "Loterie de la Province de Québec" et toutes les loteries autorisées par un acte de législation provinciale."

Ce musée d'antiquailles était dans son rôle en agissant ainsi.

Que voulez-vous, en effet, que fasse cet aréopage de momies politiques, si ce n'est couper, tailler, rogner, par ci par là ?

Il faut bien que cette pieuvre collée sur notre organisation gouvernementale se signale de temps à autre par quelques coups de tentacule !

Autrement, quelle serait sa raison d'être ?

Le cabriolet de l'état possède-t-il, oui ou non, une troisième roue appelée "Sénat ?"

Croit-on que cette troisième roue va se cententer de tourner sur son essieu, tandis que le bruit de son évolution se perdra dans le tintamarre des deux autres roues, sur lesquelles repose tout le poids de la voiture officielle ?

Ah ! bien non, par exemple.

Pour bâtir sur cette fondation, il faudrait ne pas tenir compte de la vanité puérile de tous ces vieux débris jetés au "plein" du rivage politique par le vote populaire !

Du reste, il est clair que, lorsqu'on s'appelle "Sénat," qu'on se sait inutile et encombrant ; qu'on est cause de

la dépense annuelle, "absolument superflue, d'une très-grosse somme d'argent,—il est clair, disons-nous, que l'on doit au moins se signaler, à chaque session, par quelque bêtise bien "pommée."

Autrement, de quel droit les Sénateurs porteraient-ils le nom de vieillards malfaisants?.....

* * *

Telles sont les réflexions qui viennent naturellement à l'esprit, chaque fois qu'on nous signale quelque nouveau coup de jarnac de ces vieux "toqués" de la Chambre Haute d'Ottawa.

Ne serait-il pas temps de renvoyer à leur alcôve respective tous ces invalides de corps et d'esprit ?

Je respecte la vieillesse autant que pas un.

Mais ne témoignerait-on pas le respect dû au vieil âge infiniment mieux en n'exposant pas sa vanité sénile à tomber dans des travers et des ridicules, à peine excusables chez ceux qui sont au plus fort de la mêlée politique !

Pourquoi, par exemple,—puisqu'il nous faut des sénateurs comme décors de notre organisation politique,—ne pas les installer, pendant les sessions, dans une vaste rotonde à gradins, avec une rangée de cellules pourvues de bons lits, s'ouvrant sur le palier circulaire supérieur?.....

Là, demi-couchés, dorlotant leurs rhumatismes, soignant leur névroses, endormant les spasmes de leur estomac bourré de poulets truffés ; pendant que le champagne effervescent leur monterait au nez en bouffées de gaz parfumé, ils pourraient avoir constamment sous les yeux—comme au Colysée romain—des spectacles favorables à la digestion : des bayadères court vêtues, des jongleuses indiennes au costume sommaire, des gitanes espagnoles à la jambe nerveuse, exécutant des "fandangos" pittoresques.....

Enfin, que sais-je, encore ?

Il y a de la marge!.....

Ces spectacles distrairaient leur esprit, ou du moins leurs yeux, pendant les longs mois de "farniente" qu'ils passent dans la capitale, uniquement occupées à... ne pas paraître inoccupées.

Et nous n'aurions pas, à chaque année que le temps renouvelle, le spectacle de ces vieux invalides politiques, épaves de maintes défaites au "polls" taillant en plein drap dans nos libertés provinciales.

Car, évidemment, ces "bons vieux" du Sénat, qui ne représentent rien autre chose que la partisanerie politique, finiront par se croire nos mandataires autorisés, si nous n'y mettons bon ordre.

Ce n'est pas la première fois que ces vénérables idiots donnent des crocs-en-jambe à notre législation provinciale.....

On se souvient de "leur enquête" sur l'affaire de la baie des Chaleurs.

Elle était jolie, cette enquête,—et surtout "impartiale" !

Pourquoi, diable, ces gens-là se permettent-ils de légiférer ?..

Qui leur en donne le droit ?

Où est leur mandat et à qui doivent-ils des comptes ?..

S'ils avaient un tant soit peu de pudeur, ils comprendraient qu'ils ne sont qu'une simple cour de révision et qu'il est outrecoûdant de leur part de vouloir "connaître" d'autres faits législatifs que ceux qui leur sont soumis par la Chambre populaire.

Puisqu'il faut des Sénateurs, pour la "montre," ayons des Sénateurs. Hébergeons-les, nourrissons-les, amusons les même, et surtout "payons-les."

Soit.

Mais qu'ils se bornent à sanctionner la législation des Communes ; qu'eux-mêmes n'aient pas le droit de "légiférer."

Le peuple, qui est le maître, ne les a pas chargés de cette besogne, l'ayant confiée à ses députés.

* * *

Nous espérons bien que notre Gouvernement provincial, qui a "autorisé" la "Loterie de la province de Québec", ne s'en laissera pas "imposer" par les valétudinaires irresponsables du Sénat, et qu'il fera respecter ses décisions, au risque même de déplaire aux farouches puritains de notre plus haute Chambre Haute (Duval compris).

Il se doit cela à lui-même, et il le doit au sentiment public de cette Province, qui est favorable à notre "Loterie Nationale."

Chaque fois qu'une des têtes de l'Hydre du fanatisme sectaire se redressera, abattons-la sans faiblesse.

Et nous resterons les maîtres chez nous.

* * *

Il ferait beau voir, en fin de compte, qu'une institution provinciale recevrait son coup de mort, uniquement parce qu'elle est destinée à favoriser l'érection d'un monument à la gloire de la nation qui, la première, conquit à la civilisation le pays où elle opère.

Que les intolérants du puritanisme se voilent la face en nous maudissant...

Cela ne nous fait ni chaud ni froid.

Nous sommes habitués à ces grimaces de pharisiens.....

Quant à vous, sénateurs à la bourse bien garnie, vous avez pour vous la richesse, c'est-à-dire la réalité.....

Laissez au peuple l'illusion, l'espérance, représentée par cette loterie qui n'appauvrit personne et ouvre à plus d'un déshérité de la fortune la porte dorée derrière laquelle se tient accroupi ce minotaure insaisissable, qui s'appelle la "chance" !

Et vous n'en digérerez que mieux vos truffes et votre champagne !!!

Voulez-vous savoir ce que je ferais si j'étais dans la peau des Syndics de la Loterie provinciale ?

Eh bien, je parerais la "botte" sénatoriale, en faisant un bon saut en arrière.

Puis j'amalgamerais la bonne vieille Loterie du curé Labelle avec un journal, qui se trouve hors des atteintes du puritanisme officiel,—et je reviendrais au combat, l'épée haute, plus ardent que jamais.

Seulement, il faudrait élargir le champ d'opération de ce journal, naturellement : en faire, par exemple, une publication bi-hebdomadaire à "25 centins" le numéro, avec un numéro quadruple à la fin de chaque quinzaine, composé des quatre numéros simples réunis et tarifé à "un dollar."

De cette façon la clientèle de la Loterie ferait la nique au Sénat et, pour le même prix qu'autrefois, obtiendrait ses "bons de tirage", en sus de jolis exemplaires d'un journal intéressant, et même illustré, si possible.

Telle est la botte que je porterais à ce grincheux de Sénat, pour lui apprendre à ne plus sortir de son insignifiance.

VLAN !

—:(O):—

LE ROSSIGNOL.

Réminiscence.

La nature était en fête. Mai apportait au Printemps son contingent de richesses et de parures. Le bois était plein de mystérieux bruissements, d'amoureux cris d'appel, l'air, parfumé de senteurs vivifiantes et douces, enivrait nos âmes de toutes ces délices dont nous avait privés un rigoureux hiver. Les soirées, bien que froides encore, étaient charmantes.

J'habitais une blanche maisonnette d'un humble petit hameau perdu au fond des bois. Assise sur une côte escarpée et nue, notre demeure était en face d'une haute montagne richement boisée au pied de laquelle coulait un ruisseau impétueux en tout temps, mais qui, en cette saison, était un véritable torrent.

J'aimais à rêver au bruit assourdissant de cette furie capricieuse. La voix de l'eau a pour moi un attrait puissant. Que j'écoute le ruisseau qui murmure ou la cascade qui mugit, le flot qui caresse ou la vague qui gronde, tout mon être est profondément ému.

Un samedi soir, il était près de minuit, j'avais ouvert ma fenêtre et, tout en contemplant le ciel étoilé, j'étais en extase. Mille impressions se partageaient mon âme et je sentais qu'il faisait bon de vivre dans cette solitude si sauvage et pourtant si belle. Soudain, dominant le tumulte des eaux, un rossignol jeta dans l'air sa note vibrante et modula sa chanson suave. Doucement j'appelai ma sœur et nous écoutâmes cette sérénade qui nous plongeait dans le ravissement. La voix s'était tue depuis longtemps que nous écoutions encore, croyant qu'elle allait recommencer. Mais elle ne chanta plus et seul le ruisseau troubla le silence et le repos de la nuit.

Ah! cette voix du chanteur nocturne rendant au Créateur l'hommage de sa reconnaissance et le tribut de son amour, qui a pu l'entendre et n'être pas remué? Qui a pu écouter ces accents mélodieux et purs sans répondre par une prière à ce "Sursum Corda" qu'ils adressent à la nature?—Bien des fois après cette soirée j'attendis vainement; il ne revint pas. Avait-il mis toute son âme en cette hymne sublime où bien avait-il fui dans une autre retraite plus solitaire encore où nul indiscret ne pût l'entendre? Je ne sais; mais en quel lieu qu'il se soit caché, sa chanson au fond de mon cœur est restée, et souvent je la retrouve parmi mes souvenirs les plus doux.

OCTAVIE.

:(O):

LE SOUVENIR.

A Mlle A. B.

*Le souvenir, c'est la réminiscence
De nos plaisirs envolés sans retour;
Dans notre exil, il nous rend la présence
Des cœurs absents, objets de notre amour.*

*Le souvenir, c'est un miroir immense
Où les reflets de nos bonheurs passés
Riants et purs, défilent en cadence,
Malgré les ans sur nos fronts amassés.*

*Le souvenir !... oh ! c'est la confiance,
L'espoir, l'amour, la gloire et le bonheur !
Le souvenir ! c'est l'ange de l'absence
Des exilés, divin consolateur !*

*Le souvenir c'est notre douce enfance,
Notre famille, au village natal,
De nos printemps la grâce et l'innocence,
Notre retour aux champs de l'idéal.*

*Le souvenir, enfin, c'est l'espérance,
D'un jour heureux qui ne doit point finir :
C'est pour nos cœurs l'oubli de la souffrance,
Un rêve d'or bâti sur l'avenir.....*

*Tu sais l'enfant à qui je te dédie,
O souvenir de mes premiers amours.
Va ! poursuis-là pendant toute sa vie,
Dis-lui souvent : " Le souvenir toujours ! "*

Fall River, Mass.

Edgar de Bréan.

METHODE POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES.*Le Français.*

Nous avons posé en principe que l'enseignement du français doit se faire par la conversation en français.

Le moyen le plus sûr serait d'employer un natif de France. Il faut reconnaître qu'actuellement cela n'est pas toujours facile; il n'y a que les grands établissements qui puissent se payer ce luxe. Il faut donc nous mettre à la portée des établissements d'instruction primaire et secondaire, que nous avons plus spécialement en vue.

Là le professeur a une bonne connaissance théorique de la langue française, mais en général, il n'en a pas la pratique et sa prononciation est défectueuse.

Comme remède, nous conseillons à ce professeur de pratiquer la conversation française avec un natif de France, si c'est possible.

Si ce n'est pas possible, et en dernier ressort, nous lui conseillerons d'étudier sérieusement un bon traité de prononciation. Remarquons bien qu'il est impossible d'acquérir une bonne prononciation de cette manière, mais il est préférable de pratiquer la conversation française, même avec une prononciation défectueuse, que de perdre son temps en traductions.

Notre méthode est faite pour simplifier de beaucoup la tâche du professeur en même temps que celle de l'élève.

D'abord il est nécessaire de nous écarter un peu de la méthode naturelle, pour les raisons que nous en avons exposées. Dans notre méthode nous donnons la traduction en anglais, mais ce n'est que pour les yeux; il n'est pas besoin de "parler" un mot d'anglais, et nous conseillons aux professeurs de ne pas se départir de cette règle.

Notre méthode présente une série de tableaux destinés à faire pratiquer les expressions les plus usuelles de la conversation. Le tout est présenté de manière que le mécanisme de la phrase saute pour ainsi dire aux yeux, et que le professeur le moins expérimenté puisse varier facilement les questions avec les éléments divers qu'il a sous les yeux, et les élèves y répondre de même. Ici, ce n'est pas un traité scientifique, c'est l'ordre naturel que l'on suit. Nous exprimons d'abord l'idée la plus simple, avec les termes qui lui conviennent et nous passons à une idée plus complexe, et ainsi de suite, employant les termes qui nous sont nécessaires, sans nous préoccuper de l'ordre grammatical pour la succession de nos exercices.

Par exemple, notre premier exercice, commence par cette question: "qu'est-ce que c'est?" Parce que c'est la première question que ferait une personne pour savoir le nom de quelques objets dans une langue étrangère. Il y a une progression naturelle que nous avons cherché à suivre dans la disposition des

tableaux qui mettent en relief le mécanisme de la langue. Voilà les titres de notre méthode à l'attention publique. Nous faisons attention à n'employer dès le début que des expressions naturelles.

Nous ne sacrifions rien au factice pour le plaisir d'appliquer une règle ou d'é luder une difficulté. Nous donnons à l'élève un vocabulaire exprimant des idées ordinaires, et que par conséquent il est à même d'employer journellement; double avantage qui lui permet de retenir plus facilement ce vocabulaire. Dès la première leçon nous lui proposons à écrire de petits exercices, plus tard des compositions adaptées à ses connaissances, pour exciter son émulation. Comme on le verra la grammaire n'y est pas négligée. La grammaire n'est pas le but de notre étude, elle n'en est que le moyen, mais un moyen très-puissant. En effet, si les leçons d'objets sont bonnes, les leçons sur des sujets abstraits sont indispensables. Il n'en est pas de meilleur que la grammaire, car ses termes sont les mêmes, en anglais et en français, à l'orthographe et à la prononciation près, et les idées sont familières aux élèves de nos écoles. Au fur et à mesure que le vocabulaire s'étend, il est donc facile de parler de la grammaire française aux élèves et de leur en donner une idée générale, faisant ainsi passer la théorie avec la pratique; elles se prêtent de la sorte un mutuel appui.

Le professeur pourra même analyser quelques phrases, et ainsi, insensiblement, sans étude rebutante, sans s'en apercevoir, l'élève se familiarisera avec la grammaire.

Même avec les programmes d'études tels qu'ils sont aujourd'hui, la méthode que nous venons d'esquisser ne pourrait donner que de bons résultats. En un temps relativement court, l'élève aurait acquis une connaissance pratique de la langue française et de ses règles générales, suffisante pour le mettre à même de comprendre bien vite les difficultés de la syntaxe et trouver quelque intérêt à cette étude stérile en elle-même quand elle ne doit compter que sur un effort de mémoire. Il n'aurait qu'à consulter ses souvenirs pour trouver, dans les phrases toutes faites qu'il aurait apprises par l'usage, des expressions correctes qu'il pourrait analyser correctement et qui ne lui laisseraient aucune incertitude sur les règles les plus difficiles, pour peu qu'il les eût étudiées.

LOUIS TESSON.

—:(O):—

A LA BONNE FRANQUETTE.

Comme tout ce qui concerne la rédaction les journaux qui nous font le plaisir d'échanger avec L'ECRIN LITTÉRAIRE doivent être adressés au cercle Ville-Marie, 1717 rue Notre-Dame. Nos aimables confrères de partout voudront bien prendre note de ce détail-là.

Dans les cercles ecclésiastiques, débordant même au dehors, parfois, une double bonne nouvelle a circulé depuis quelque temps. Monsieur le chanoine Zotique Racicot, procureur de l'archevêché de Montréal, et monsieur le chanoine A. X. Bernard, chancelier de l'évêché de Saint-Hyacinthe seraient sur le point d'être appelés à la dignité épiscopale et au poste honorable mais mérité de coadjuteurs de leurs évêques respectifs.

Au moment où le peuple canadien-français attend de ses premiers pasteurs catholiques, une spéciale direction, active et éclairée, dans ses aspirations nouvelles, voilà une promotion qui serait bien propre à réjouir les croyants sincères, parmi ceux qui s'y connaissent en "hommes" et en "prêtres"

* * *

Remarqué dans le numéro 4 de "l'Opinion Publique" un excellent article sur les "réformes dans l'enseignement". Pensé avec justesse et clairement exprimé ce réquisitoire en faveur de judicieux changements dans nos méthodes d'enseignement classique est approuvable presque en tous points. Ceux qui demandent de préciser ce qu'on appelle, à bon droit, "les besoins modernes," auront satisfaction là.

Inutile de le nier, il se fait un grand réveil de l'opinion dans le sens de réformes sages et prudentes. Notre clergé, nous n'en doutons pas, saura s'en rendre compte et prendre en bonne part les avertissements sympathiques de ses amis. Ils ne tendent à rien autre chose qu'à lui faire assumer l'initiative d'un mouvement, calculé mais sûr, d'évolution exigée par les circonstances; à lui faire garder le prestige et l'influence qu'il a toujours eus sur l'éducation, en notre pays catholique, prestige et influence qui lui appartiennent de plein droit, aussi longtemps qu'il se donnera la peine par sa sollicitude éclairée et sa vigilance, de prévenir les ravisseurs jaloux.

* * *

L'iniquité s'est perpétrée: les gens bien intentionnés qui président aux destinées du "Canada-Revue ont fait protester civilement Mgr l'archevêque de Montréal.

On ne voulait pas croire à cet excès d'audace, dans notre public français: il paraît que les bornes de la pudeur ne sont pas assez hautes pour empêcher ces gens là de les sauter.

Si nos renseignements sont exacts, et nous le croyons, sa Grandeur Mgr Fabre, serait bien résolu à faire de cette indigne procédure, entachée du péché d'origine, rien que le cas, qu'elle mérite. Plus encore, si ces frondeurs fin de siècle devaient donner suite à leur puérile rébellion, appeler devant les tribunaux civils le vénérable archevêque de Montréal, son parti serait bien pris, paraît-il, et nous est avis qu'il aurait grandement raison, de s'abstenir, et plaider sous cette forme

digne, une exception de juridiction ; exception évidente pour tout le monde, excepté pour les "bons et loyaux catholiques" du "Canada-Review."

Ce serait bien fait disons-nous : car, de cette façon nous saurions bien vite si l'Ordinaire, en matière de doctrine et à l'égard de ses ouailles, relève d'un autre tribunal que de la suprême cour de Rome.

* * *

Il doit rester encore à trouver bien des modes nouveaux de faire mousser le prétendu mouvement annexionniste, déjà cher à bien des enthousiasmes. Mais le moins original n'est peut-être pas celui dont nous étions témoins, l'autre soir, en pleines rues de Montréal. Cela consistait en une large voiture, traînée par quatre chevaux pompiers, garnie à chaque coin du pavillon étoilé, et bondée de jeunes gaillards, tous un peu plus "émus" les uns que les autres et jetant à tous les échos étonnés de nos quartiers montréalais les plus "entraînés" des airs nationaux de l'Oncle Sam.

Probablement, c'était, quelques jours plus tard, la contre-démonstration : une bande de joyeux gars, installés à la "voyageur", genre canotiers, sur une de ces longues "bob-sleighs" bien canadiennes, que traînaient aussi deux pimpants chevaux tout décorés, avec cocher et sonneries bruyantes, et chantant, dans une cadence fort agréable, les airs populaires du Canada français : "Vive la canadienne" — "A la claire fontaine" — "Je vous la chanterai, etc., etc."

Tant qu'on pourra en rester là des rivalités entre annexionnistes et anti-annexionnistes !

* * *

Tous les Canadiens-français qui sont patriotes plutôt que d'être partisans, nous n'en doutons pas, se réjouissent comme nous d'un récent événement politique qui semble devoir favoriser nos aspirations de justice et de liberté : l'élection dans le comté de l'Islet, comme député aux Communes du Canada, de notre confrère, M. J. Israël Tarte, le rédacteur en chef du CANADIEN.

Nous ne nous réjouissons pas tant du succès de M. Tarte comme journaliste, encore bien moins comme partisan, tant s'en faut qu'au contraire nous acclamons en lui le Canadien-français à larges vues, de talent et d'énergie, qui l'un des premiers, sinon le premier de tous, semble avoir "pratiquement" compris que l'esprit de partisanerie nous tue, qu'il est temps, grand temps pour nous de s'en débarrasser, si nous ne voulons pas marcher fatalement à une ruine certaine.

Cette renonciation à la partisanerie n'est pas, que l'on veuille bien nous comprendre, l'absence de discipline qui mène à l'anarchie ; ce que nous prônons, et ce que nous voudrions voir devenir l'apanage des Canadiens français dans leur lutte incessante pour

l'existence nationale, c'est cette concorde entre frères, qui les fait marcher, la main dans la main, sous l'égide d'une autorité communément admise, vers un même but.

* * *

"Cessons nos luttes fratricides ; unissons nous !" Cet appel en est un de vrai patriotisme, dans les circonstances où nous sommes placés, nous les fils des pionniers français, dans cette confédération canadienne. Il faut savoir être assez magnanimes pour mettre généreusement de côté toute prévention, eu égard à celui de nos compatriotes qui a inventé cette devise si juste ; assez héroïques pour l'entendre et le suivre, cet appel à la raison non moins qu'au cœur.

De quoi ne nous verrions-nous pas capables si les bataillons serrés de nos compatriotes unis pouvaient voir marcher à leur tête, dans une cordiale et fraternelle entente, ceux des nôtres que Dieu doua entre tous de talent de cœur et d'énergie, pour toute autre fin que pour s'entre-déchirer : les ANGERS, les CHAPLEAU, les LAURIER, les MERCIER, les PELLETIER, les TARTE, les TASSÉ, avec d'autres encore !..

C'aura l'air, pour plusieurs, d'être une utopie de belle venue, l'idée que nous venons d'émettre, là : nous ne nous le dissimulons point. Mais lorsqu'on voudra bien y mettre cette abnégation sincère qu'engendre le vrai, toute difficulté s'aplanira.

* * *

Nos concitoyens anglais à l'esprit fier mais juste, en face de qui sait résister, trouveraient chez nous, ce qu'ils cherchent, à qui parler d'égal à égal. Respects par eux, comme nous les respectons, du reste, nous verrions bien vite se solidifier les bases de la Confédération du Canada et se dessiner, plus clair et plus brillantes à l'horizon du temps, les prouesses de l'avenir..

Quand donc va commencer, pour tout de bon, à s'effectuer ce ralliement ? Nos aînés voudraient-ils en laisser les sources et les mérites à la jeune génération qui pousse, et dont M. Tarte, plus qu'aucun autre a paru comprendre le libéral enthousiasme, les légitimes et hautes ambitions ?..

PIERRE ET JACQUES.

—:(o):—

PENSEE.

N'enviez jamais ceux qui semblent plus heureux que vous ; qui connaît la douleur que leur sourire vous cache ?

Le sourire de la femme aimée est pour un homme la félicité suprême à condition, bien entendu, que cette femme sourie pour lui et par lui.—LÉON DE TINSEAU.

— LE —

Crime des Bruyeres

ROMAN inédit, par JEAN RIVAL.

Première Partie

III

UN RIVAL INATTENDU

(Suite)

Il se voyait dans une véritable impasse. Son imagination si inventive d'ordinaire, ne lui suggérait aucun moyen de salut. Il arrive au château, en proie aux mêmes perplexités, et monta machinalement à la chambre de Maurice, pour jeter un dernier coup d'œil aux préparatifs de départ.

Le jeune homme était sorti, et Vatin, l'esprit inquiet, se mit à réfléchir de nouveau.

Tout-à-coup, un objet brillant frappa son regard. Comme attiré par un aimant irrésistible, il s'approcha.

Ce qui l'hypnotisait ainsi, c'était un fort beau couteau-poignard, à manche d'ivoire ciselé, rehaussé d'une couronne de comte en argent avec le chiffre de Maurice.

Le régisseur se mit à jouer distraitement avec cette arme élégante. La lame bien affilée, était assez forte et longue pour tuer sûrement un homme. Tuer un homme ! Pourquoi cette pensée se présentait-elle à l'esprit de Frédéric ? Un crime ? Dans quel but ? Chose étrange et terrible ! en soulevant l'hypothèse d'un assassinat, il n'eut pas un frémissement. Certes il n'hésiterait pas, si le meurtre devait servir ses intérêts ou sauver sa vie.

Ils remémora ce que le paysans avaient dit.

Soudain, un éclair traversa son cerveau.

Une phrase entendue lui revint, une circonstance infime à laquelle il n'avait d'abord prêté aucune attention.

Son front dans ses mains, il ourdit son plan.

Il était redevenu entièrement maître de lui-même et poursuivait son ténébreux dessein avec toute la lucidité d'un astucieux tacticien. Ses idées s'enchaînaient les unes aux autres avec une logique impeccable.

Oui, il avait trouvé tout à la fois le salut pour lui-même et l'assouvissement d'une vengeance qu'il méditait depuis longtemps. Il frapperait, et personne ne pourrait retrouver le coupable. Jamais le bras de la justice ne saurait l'atteindre.

Il se leva résolument, mit le couteau dans sa poche, passa dans sa chambre, y prit un portefeuille bourré de papiers, et sortit comme la nuit tombait.

Pourtant, une fois dehors, il hésita, sembla lutter quelques instants contre sa propre volonté ; puis d'un pas ferme et décidé, se dirigea vers la villa Fournier.

Il faut que je la voie, murmura-t-il. Je lui avouerai mon amour, et si elle ne me repousse pas, je la déciderai peut-être à fuir avec moi. Mais comment y consentirait-elle, puisqu'elle peut devenir comtesse ?

Comtesse ! Jamais ! Si elle refuse d'être à moi, oh ! je jure qu'elle ne sera pas à un autre... pas à lui, surtout !

Tout en marchant, il serrait dans ses doigts crispés le couteau-poignard de Maurice.

Après avoir longé entièrement la grille de la villa, il arriva devant une palissade assez basse pour qu'il pût la franchir aisément. Avant de sauter, il s'assura pourtant que personne n'était témoin de son escalade, et se trouva bientôt dans le jardin qu'il connaissait par cœur pour s'y être glissé furtivement bien des fois déjà. Aussitôt il s'orienta vers la tonnelle de vigne-vierge où Claire avait l'habitude d'aller s'asseoir à la tombée de la nuit.

Bien souvent, caché derrière un arbre, il avait épié la jeune fille, s'attendant toujours à ce que Maurice vint la rejoindre en cet endroit discret qui lui semblait propre aux rendez-vous d'amour.

Mais chaque fois il s'était trompé, Claire ne se retirait là que pour être seule et pour rêver à celui qu'elle aimait.

Elle restait longtemps assise sur le banc rustique, souriant à ses pensées, se voyant déjà la femme de Maurice et croyant résider dans ces beaux châteaux en Espagne que son rêve bâtissait.

Ce soir-là, elle ne souriait pas, la pauvre Claire ! La tête appuyée contre la charmille, elle regardait vaguement devant elle. La nuit lourde et orageuse semblait ajouter encore à sa tristesse. La jeune fille avait beau évoquer les douces visions qu'elle avait accoutumé de caresser ; celles-ci s'enfuyaient à son appel et se perdaient dans le noir des ténèbres lointaines.

Claire pensait à la guerre, à l'horrible guerre qui allait peut-être détruire tout son bonheur. Des scènes terribles, des tableaux sanglants se présentaient à son esprit. Maurice blessé, Maurice tué sur le champ de bataille ! Elle frémissait, cachant son visage dans ses mains, et à l'idée qu'elle ne pouvait rien pour sauver le jeune homme, ses larmes coulaient, brûlantes et pressées. A ces pleurs qui détendaient ses nerfs et la tiraient de la pénible contrainte qu'elle avait dû subir toute la journée, elle trouvait un amer soulagement.

Tout-à-coup, un pas, que l'on s'efforçait d'étouffer, fit crier le gravier.

S'imaginant que c'étaient ses parents qui venaient la surprendre, elle essuya à la hâte ses yeux rougis, remplie de honte et de crainte à la pensée des explications qu'on allait sans doute lui demander.

Mais ce fut la haute silhouette de Frédéric qui lui apparut, se découpant nettement sur le ciel où passaient par moments, de furtifs éclairs.

— Ne craignez rien, dit-il à voix-basse, c'est moi.

— Vous, fit-elle avec étonnement. Que voulez-vous. Venez-vous de la part de... ?

Elle avait fait cette question malgré elle, anxieuse, espérant avoir encore des nouvelles de Maurice,

(A SUIVRE.)

L E

Medecin des Pauvres

— PAR —

XAVIER DE MONTEPIN

PROLOGUE

LA NUIT DU 17 JANVIER

III

LE PROLOGUE D'UN DRAME

(Suite)

Pendant ce temps d'arrêt le médecin prêtait l'oreille à un bruit bizarre et sinistre, qui descendait jusqu'à lui, faible, et cependant distinct, et ne se confondant point avec les hurlements de la tempête qui faisait rage au dehors.

C'était une sorte de râle strident et continu, — des gémissements sourds, — des plaintes déchirantes que venaient couper des cris d'agonie.

Le médecin n'avait pas peur, mais les idées superstitieuses qui faisaient, à cette époque, partie inhérente des croyances intimes de tout montagnard franc-comtois, aussi bien que de celles de tout paysan breton, commençaient à se réveiller dans son esprit où elles avaient sommeillé longtemps.

— Ne suis-je pas, — se demandait-il, — dans une de ces étranges et mystérieuses demeures que le génie du mal s'est, dit-on, construites sur certains pics inaccessibles, et cet homme masqué qui m'a conduit ici n'est-il pas le démon lui-même ?..

Pierre Prost n'eut pas le temps de formuler une réponse à la question qu'il se posait en ces termes.

Le masque noir lui dit brusquement : — Dans quelques secondes, votre tâche va commencer. — Mais, d'abord, vous souvenez-vous bien de ce que je vous ai dit dans votre maison..

— Je m'en souviens, — répliqua Pierre Prost, — et je me souviens aussi de ce que je vous ai répondu.

— Je vous répète, — reprit le masque noir, — je vous répète que vous n'êtes point ici pour faciliter l'accomplissement d'un crime.. — Quand une femme se débat sur sa couche dans les douleurs de l'enfantement celui qui voudrait se débarrasser de la tige ou du rejeton n'aurait pas besoin, vous le savez, d'appeler un médecin à son aide.. — la mort viendrait bien toute seule !..

C'est vrai, — murmura Pierre Prost.

— Vous allez vous trouver en présence d'une femme — continua le masque noir. — Cette femme ne vous connaît pas plus que vous ne la connaissez vous-même

— et d'ailleurs vous ne verrez pas son visage, et elle ne verra point le vôtre.. — Je vous défends de parler à cette femme, — je vous défends de lui répondre si elle vous parle ! — Une seule parole prononcée par vous, ne l'oubliez pas, serait le signal de votre mort, et peut-être ne mourriez-vous pas seul !.. Jurez-vous de garder le silence ?

— Je le jure..

— Le jurez-vous sur les tombes de votre femme et de votre enfant ?

— Sur les tombes de ma femme et de mon enfant, je le jure..

Touchez ceci..

Et le masque noir mettait dans la main de Pierre Prost la crosse froide d'un pistolet.

Puis il continua : — Je vous jure à mon tour de vous briser la tête avec cette arme, si vous manquez à votre serment !

— C'est bien, répondit Pierre Prost, — mais si, comme je le crois, la malheureuse dont les gémissements et les cris arrivent jusqu'à nous est celle que je dois secourir, hâtons-nous, car le temps presse.. et peut-être est-il trop tard !..

— Vous avez un escalier devant vous, — dit le masque noir en reprenant le poignet du médecin pour le guider et pour le soutenir. — Venez donc, et tout en montant, courbez-vous, car la voûte est basse..

Et il se remit à marcher en s'engageant le premier dans l'escalier.

Le médecin le suivit, et, tout en montant, il compta vingt-deux marches.

A mesure qu'il avançait, les plaintes et les cris se faisaient plus distinctement entendre.

A la vingt-deuxième marche, il n'y avait plus, entre les gémissements de la femme et les oreilles du médecin que l'épaisseur d'une porte.

Le masque noir ouvrit cette porte, et, poussant Pierre Prost dans l'intérieur, il le fit passer devant lui en répétant :

— Souvenez-vous !..

En même temps il délia les cordons qui retenaient le masque de velours sur le visage du médecin, à qui il rendit ainsi le libre usage de la vue. Ebloui d'abord par la clarté vive d'une lampe de fer et par les rayonnements d'un grand feu, ou plutôt d'un brasier de fascines enflammées qui se consumaient dans une cheminée immense, Pierre Prost put bientôt jeter un regard investigateur sur les objets qui l'entouraient.

Mais, là aussi, toutes les précautions avaient été prises de façon à ce que nul indice ne vint se graver en sa mémoire et l'aider plus tard à décrire et à reconnaître le lieu dans lequel il venait d'être amené.

C'était une pièce de moyenne grandeur et qui ne renfermait d'autre meuble qu'un lit de chêne noir sans sculptures.

On avait cloué à la hâte, sur les murailles, des tapisseries retournées dont l'envers n'offrait aucun sens.

On en avait tendu le plafond, — on en avait garni le plancher.

Le manteau de la cheminée, qui portait peut-être des armoiries, disparaissait sous un lambeau d'étoffe épaisse.

La plaque du foyer était tout unie, — deux pierres grossièrement taillées remplaçaient les chenêts.

La lampe de fer était une de ces lampes communes, fort en usage, à cette époque, dans les plus pauvres demeures. — Toutes les chaumières des paysans s'en trouvaient pourvues.

En face du lit, une fenêtre était pratiquée dans l'épaisseur de la muraille ; — on avait masqué l'embrasure de cette fenêtre avec un drap cloué au plafond. — D'ailleurs la nuit était profonde, et, quand bien même Pierre Prost aurait pu pénétrer dans l'embrasure, il n'aurait vu, au dehors, que les ténèbres.

Au chevet du lit un homme se tenait debout et immobile. — Cet homme était vêtu de noir et masqué comme ceux qui avaient emmené le médecin hors de sa maison.

Il s'inclina respectueusement devant le gentilhomme inconnu, qui tenait toujours de la main droite le pistolet dont il avait fait toucher la crosse au médecin avant de gravir avec lui les marches de l'escalier, — puis il s'écarta et alla se placer auprès de la cheminée.

Enfin, sur le lit en désordre, une femme se débattait dans d'intolérables tortures, payant d'avance, par des douleurs cruelles, l'ivresse prochaine de la maternité.

IV

L'ÉGLANTINE.

Cette malheureuse femme était plus que masquée. — On avait jeté sur sa tête une sorte de cagoule, attachée autour de son cou, et fendue seulement à l'endroit de la bouche afin de rendre la respiration possible.

Les formes admirablement pures de ses épaules, de sa poitrine et de ses bras, qui se modelaient sous les draps humides d'une sueur glacée, indiquaient la jeunesse en toute sa fleur.

Au moment où le masque noir, en entrant dans la chambre avec le médecin, prononça ces deux mots : — Souvenez-vous ! — la femme couchée tressaillit, — un tremblement convulsif secoua ses membres, et ses gémissements s'arrêtèrent.

Quel bourreau sinistre était-ce donc que cet homme pour que la douleur elle-même comprit qu'elle devait faire silence à son approche !..

Le masque noir s'avança jusqu'au lit :

— Madame, — dit-il d'une voix lente, — le médecin qui doit vous secourir m'accompagne, — il est là ; — ainsi que vous il est prévenu que toute parole échangée entre vous et lui serait le signal de sa mort et de la vôtre. — Ne l'oubliez ni l'un ni l'autre !

Puis se tournant vers Pierre Prost, il ajouta :

— A l'œuvre, maintenant, médecin ; faites votre devoir..

Pierre Prost se mit à l'œuvre en effet.

Il nous paraît nécessaire de jeter un voile sur cette scène de torture.

— Il nous faudrait avoir la plume de Balzac, — cette plume d'airain qui burina les pages splendides de l'Enfant Maudit, — pour rendre tolérables ces détails tout à la fois douloureux et révoltants.

Nous dirons seulement que ni le sang-froid ni l'habileté ne firent défaut au médecin, et qu'au bout d'une heure il présentait aux assistants une pauvre petite créature qui poussait son premier vagissement.

En même temps la mère, épuisée, retombait sans connaissance sur l'oreiller.

— Quel est le sexe de cet enfant ? — demanda le masque noir.

— C'est une fille, — répondit Pierre Prost.

— Le diable est pour moi !.. — murmura l'inconnu.

— Où sont les langes dans lesquelles je puisse l'envelopper ? — reprit le médecin.

— Les langes ? — répéta l'inconnu. — voilà un détail auquel, certes personne, n'a songé.. — Mais il est facile de suppléer à cet oubli..

Tout en parlant il s'approcha de l'embrasure, et, déchirant un large morceau du drap blanc qui servait à la masquer, il apporta à Pierre Prost ce lambeau d'étoffe, en lui disant :

— Prenez ceci : — à défaut d'autre chose cela pourra servir..

Le médecin emmaillota l'enfant de son mieux.

A présent, continua le masque noir, — occupez-vous de la mère, on dirait qu'elle vient d'expirer.

Un des bras de la jeune femme évanouie pendait inerte hors du lit.

Pierre Prost appuya son doigt sur l'artère de ce bras.

— Eh bien ? — demanda l'inconnu avec un accent de profonde insouciance, — est-elle vivante ? est-elle morte ?..

— Elle est vivante, — répondit le médecin au bout d'un instant, — mais je crains..

— Que craignez-vous ?..

— Je crains que le sang, qui me paraît refluer vers le cerveau avec une terrible violence, ne détermine promptement la mort..

(A SUIVRE)

—————(O)—————

Adresser toute correspondance concernant la rédaction ;

LE DIRECTEUR DE LA REDACTION à l'Écrin Littéraire.

1717, rue Notre-Dame, 1717,

(au Cercle Ville-Marie,)

MONTRÉAL.

Pour ce qui concerne l'administration du journal s'adresser au No 388, rue Berri.

* * * ON DEMANDE DES AGENTS * * *

PHARMACIE

Leonard & Papineau

Coin de la rue St-Dominique et Avenue des Pins

Assortiment Complet de Medecine Patentees

Francaise,

Anglaise,

Americaine,

Articles de Toilette, Etc.

SPECIALITE

PRESCRIPTION, PRÉPARÉES AVEC SOINS

Telephone Bell, 6472

Heure du Dimanche

9 x 10 A.M. 5 x 6 P.M. 8 x 10 P.M.—Service de Nuit

Lecons de Francais

Par une METHODE NOUVELLE

Leçons de classes, ou privées, à la résidence des élèves.

S'adresser à

LOUIS TESSON

41 rue Mackay, MONTREAL

Fluide Germicide

(o):

Le meilleur désinfectant et préventif en temps d'épidémie. Détruit tous les germes de maladies, les causes d'infection, les mauvaises odeurs, et prévient toute décomposition.

PRÉPARÉ PAR

Alf. J. Laurence

Pharmacien-Chimiste

Coin des rues St-Denis et Ontario